

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : la Caisse des Dépôts contribue au soutien de toutes les personnes handicapées et de leurs aidants avec Mon Parcours Handicap

Paris, le 19 novembre 2020

La plateforme numérique Mon Parcours Handicap, développée par la Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour le compte de l'État a été mise en service au mois de mai dernier. Elle est 100% accessible et a été conçue pour et avec les personnes en situation de handicap. La Caisse des Dépôts observe dès à présent une dynamique forte de la communauté qui s'est construite grâce à cette plateforme, et poursuit la mise en place de nouvelles fonctionnalités.

- **La plateforme Mon Parcours Handicap, un outil qui suscite l'intérêt**

Seulement quelques mois après le lancement de Mon Parcours Handicap, la communauté de la plateforme compte près de **400 membres dont 55% sont des femmes**. La plateforme en elle-même enregistre près de **100 000 visiteurs uniques depuis le mois de mai**, ce qui démontre un fort intérêt des utilisateurs pour cet outil. L'équipe de Mon Parcours Handicap a déjà répondu à près de **400 sollicitations** de la part des usagers. **La plateforme est d'ailleurs jugée utile par 92% de ses utilisateurs.**

- **Une co-construction permanente avec les personnes en situation de handicap**

Les fonctionnalités « Votre avis compte » et dès la semaine prochaine « L'espace communauté » permettront de poursuivre la co-construction de cette plateforme avec les usagers qui peuvent ainsi participer à des consultations et des tests usagers pour suggérer des corrections, l'ajout de nouveaux contenus, services ou fonctionnalités.

- **De nouvelles fonctionnalités mises en place pour une plateforme encore plus dynamique**

Les nouvelles fonctionnalités « Proposer un événement » et « Agenda » permettent à la communauté de la plateforme d'interagir et de nourrir Mon Parcours Handicap : **près de 200 événements** sont d'ores et déjà inscrits à l'agenda.

Deux services ont déjà intégré la plateforme :

- le service ANDI qui permet à toute personne en situation de handicap souhaitant définir ou confirmer son projet professionnel de trouver une immersion proche de chez elle dans l'entreprise de son choix ;
 - le service d'annuaire qui permet aux personnes en situation de handicap de rechercher localement des contacts pouvant les accompagner dans leurs démarches.
- **Des travaux ont débuté sur la nouvelle brique thématique « Scolarisation et poursuite d'études »**

Ces travaux sont menés en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Après **MonCompteFormation**, « Mon Parcours Handicap » illustre le savoir-faire de **la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts** pour concevoir des plateformes numériques en réponse aux besoins des Français dans leur parcours de vie. Elle apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et partenaires et concourt ainsi à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

La CNSA poursuit sa politique d'information des publics. Après avoir lancé le **portail Pour les personnes âgées** en 2015, devenu le site d'information de référence pour les personnes âgées et leurs proches, elle s'associe à la Caisse des Dépôts pour proposer une offre complète d'information, d'orientation et de services aux personnes en situation de handicap.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites, et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts – Charlotte Pietropoli : 06 71 10 91 34

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

À propos de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.

Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation.

Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2020, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d'euros.

Contact presse

CNSA – Aurore Anotin : 06 62 47 04 68

 [@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu) | www.cnsa.fr | www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr